

Réunion du jeudi 26 février 2026 de
10h00 à 12h00
En visioconférence

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION EUROPE ET INTERNATIONAL

Ordre du jour

1. Accueil et introduction par Henri Verdier.
2. INSPIRE
3. Collaboration IGN-BKG
4. Points divers.

Prochaine réunion : **le 10 juin 2026 à 14h00**

Les présentations et documents associés sont disponible sur [la page de la commission](#).

Liste des participants

Président de la Commission

- Henri VERDIER

Participant

Nom et Prénom	Organisme
ANSARD Cédric	Région Hauts-de-France
CAMBIER Rudy	IGN
CHASSAGNE Romain	BRGM
DAVID Benoit	CGDD / Ecolab
D Grégory	Etablissement Géographique Interarmées
GEORGES Michaël	MEAE
GODIN Clément	IGN
GUEGANT Thomas	DGFIP
HUYNH Frédéric	Data Terra
JOSNIN Rémi	INSEE
LAMBOIS Marie	IGN
LANGLOIS Alexandre	Opendata France
LAULIER Pierre	CNIG
OLAH Antoine	MEAE
MARTIN Gabriella	OpenDataFrance
MAUDET Estelle	data.gouv.fr
MILLEDROGUES Aurélie	IGN-FI
MITANCHEY Richard	CEREMA
MORANDO Benoît	CNIG
NOUGAYREDE Grégoire	Etat Major des Armées
ROUCH Jean-Sébastien	OpendataFrance
SOUF Adeline	SHOM

Introduction

par Henri Verdier

En introduction, Henri Verdier fait un rapide retour sur sa participation au sommet mondial sur l'IA en Inde (février 2026).

Le sommet a rassemblé 450 000 visiteurs (grâce à un format hybride : sommet diplomatique + salon grand public façon *VivaTech*), avec une logistique chaotique : gestion des foules par la police indienne très physique (bousculades, couloirs bondés), vécue comme "harassante" par les participants, mais au final une démonstration très spectaculaire du dynamisme de l'Inde.

L'Inde a en effet utilisé ce sommet pour s'affirmer comme une puissance majeure de l'IA et s'imposer comme leader du Sud global sur l'IA, avec une approche symbolique et massive, mais peu contraignante.

On constate peu de progrès concrets sur la gouvernance de l'IA, la déclaration finale est vide de contraintes (le mot *voluntary* (volontaire) domine le texte). Les enjeux de sécurité (*safety*) ont presque disparu des débats alors que les précédentes éditions des sommets mondiaux sur l'IA en faisaient l'une des principales priorités.

De nouveaux enjeux sont émergents comme :

- L'IA agentique, avec des risques de comportements collectifs non maîtrisés et une remise en cause des modèles actuels sur la *privacy* (vie privée) et la sécurité qui nécessitent de repenser les fondements techniques et juridiques de l'IA.
- La captation des données par les monopoles des géants de l'IA qui nécessite d'explorer des modèles alternatifs à l'open data et des modèles de licences innovants. L'exemple indien de l'UPI (*Unified Payments Interface*), un système de paiements ouvert et gratuit (API obligatoires pour les banques), a été cité comme modèle pour d'autres secteurs.
- L'IA et la transition énergétique, notamment avec les jumeaux numériques pour gérer des réseaux électriques décentralisés. L'Inde utilise le standard ouvert Beckn pour coordonner les acteurs énergétiques et des jumeaux numériques pour la modélisation en temps réel des infrastructures pour optimiser la distribution. L'Alliance Solaire Internationale (depuis 2018) : finance des projets dans ce sens.

Présentation du projet de révision de la directive INSPIRE et de l'avis du CNIG

Présentation par Pierre Laulier

Lien vers la présentation : [https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/directive_inspire - cnig-commission e i-ecolab.pdf](https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/directive_inspire_-_cnig-commission_e_i-ecolab.pdf)

1. Présentation

La directive INSPIRE établit depuis 2007 un cadre européen commun pour la production, la description et le partage des données géolocalisées et environnementales détenues par les autorités publiques.

La Commission européenne a engagé en 2025 un processus de révision de cette directive a proposé un projet de texte le 10 décembre 2025.

Le CNIG en tant que structure nationale de coordination sur INSPIRE a été consulté pour émettre un avis sur la proposition de la Commission européenne.

La proposition de révision se fait dans le cadre d'un omnibus de simplification en recherchant une convergence globale vers la directive Open data et le règlement d'exécution HVD. La révision prévoit donc la suppression des articles sur l'interopérabilité des données, sur les dispositions relatives aux services en réseaux et la rationalisation des portails et du rapportage et renvoie donc vers des dispositifs horizontaux, des actes délégués, des initiatives volontaires, des outils encore en construction.

La commission Europe et international du CNIG a mis en place un groupe de travail dédié qui a proposé un projet d'avis qui a été validé par le plénier du CNIG.

L'avis du CNIG est disponible [ici](#).

2. Échanges / Questions/Remarques :

La problématique centrale doit rester celle de la qualité et l'interopérabilité des données. Le principe de base reste « *garbage in, garbage out* » (mauvaises données au départ = mauvais résultats à l'arrivée). L'IA ne résoudra pas ces problèmes – elle les amplifiera et créera une dépendance coûteuse aux fournisseurs de solutions. De plus la lisibilité des lois et des données est un devoir des producteurs. Le "*Nul n'est censé ignorer la loi*" doit s'accompagner d'une obligation de clarté pour les institutions.

Le dilemme est le suivant : Faut-il privilégier la quantité (données moins bien indexées) ou la qualité (normes strictes mais peu adoptées) ?

Selon les data scientists, 40 % du temps des projets data est consacré au nettoyage des données, ce coût est sous-estimé car invisible en amont (les budgets privilégient la "solution finale" plutôt que la qualité des données). C'est une affaire de compromis dans lequel on a souvent sacrifié la précision des métadonnées pour augmenter la quantité de données publiées (ex : abandon partiel des normes ISO au profit de DCAT-AP).

Dans l'exemple indien, l'IndiaStack (infrastructure numérique publique) repose sur des standards légalement imposés (pas sur des serveurs ou du matériel). "*La loi oblige tout le monde à respecter le standard, et ça marche*

Les échecs partiels passés dans la mise en place d'INSPIRE sont dus à un manque d'accompagnement et de culture technique, avec comme conséquence une transition vers des approches plus simples (Open Data), mais avec une perte d'interopérabilité.

Les portails historiques (ex : GéoGrandEst qui devient DataGrandEst) élargissent leur scope au-delà de la donnée géographique (tableaux de bord, données thématiques), mais les silos persistent, car

les communautés thématiques développent leurs propres outils sans se soucier des standards communs.

Des travaux sont en cours dans un projet pilote européen pour une conversion automatique des métadonnées et harmoniser les métadonnées INSPIRE (ISO) avec Geo DCAT-AP. La France (Data.gouv) participe à ce projet pour éviter les duplications entre systèmes voir : <https://github.com/INSPIRE-MIF/GeoDCAT-AP-pilot>

Collaboration franco-allemande IGN-BKG sur les jumeaux numériques

Présentation par Rudy Cambier

La collaboration sur les jumeaux numériques entre l'IGN et le [BKG](#) (Bundesamt für Kartographie und Geodäsie) qui est l'homologue allemand de l'IGN, s'inscrit dans le cadre d'une collaboration de longue date, notamment à travers l'association [EuroGeographics](#) qui réunit l'ensemble des instituts de cartographie et de cadastre européens. A noter que le BKG est sous tutelle du ministère de l'intérieur alors que l'IGN est sous celle du Ministère de la Transition écologique, ce qui induit une certaine complémentarité sur les sujets qui sont traités par les deux instituts. Depuis quatre ans sous l'impulsion des deux directeurs généraux (Sébastien Soriano pour l'IGN, Paul Becker pour le BKG), cette collaboration s'est renforcée avec la mise en place d'une bilatérale annuelle avec comme objectif de « faire Europe » sur les enjeux du géonumérique pour éviter la dépendance aux solutions non-souveraines à des acteurs américains ou chinois.

Les jumeaux numériques de territoire doivent permettre la simulation sur le long terme (3–10 ans) pour anticiper les impacts du dérèglement climatique (ex : santé des forêts, aménagement durable). Le projet français de jumeau numérique de la France et des territoires porté par l'IGN, le Cerema, l'INRIA, et un consortium public-privé, avec un financement France 2030, a pour objectif de créer une infrastructure socle ouverte, interopérable et souveraine pour développer des briques technologiques réutilisables (données 3D, outils de traitement) et soutenir les collectivités, startups et chercheurs dans la création de jumeaux numériques territoriaux ou sectoriels. Les cas d'usage prioritaires sont sur la forêt (détection d'anomalies de végétation, calcul d'indicateurs (biomasse, carbone, santé des arbres) et la résilience climatique : simulation d'impacts (sécheresses, maladies, feux).

Le Lidar HD est une donnée clé pour modéliser les territoires en 3D (essentielle pour les jumeaux numériques de territoires). Les deux instituts s'appuient sur leurs programmes Lidar HD (acquisition 3D très haute résolution). En France 90 % du territoire est couvert en Allemagne le taux est similaire.

Un mémorandum d'entente (Memorandum of Understanding - MOU) a été signé entre les deux établissements en juillet 2025 pour formaliser les échanges techniques (briques données, connecteurs, API, modèles de simulation) et sur la mutualisation d'outils : L'IGN partage son visualiseur 3D open source (iTunes), et le BKG apporte son expertise en segmentation d'arbres individuels (détection automatique via Lidar).

Le partenariat répond aussi à une logique d'optimisation budgétaire en mutualisant expertises et outils et en offrant la possibilité de faire des réponses conjointes à des appels à projets européens.

Un premier exemple concret concerne la détection des maladies forestières : une segmentation automatique des nuages de points LIDAR permet d'identifier des arbres individuels pour simuler la propagation de maladies. La mutualisation prévue comprend le croisement de données françaises (IGN) et allemandes (BKG) et le déploiement de modèles prédictifs communs.

1. Échanges / Questions/Remarques :

- Quels ont été les difficultés et les leviers pour faciliter la coopération franco-allemande (IGN – BKG) ?
 - Le financement reste le point délicat : les activités internationales de l'IGN sont limitées par la subvention pour service public. Les développements technologiques et les équipes transversales (ex : équipe IGN-BKG) ne sont pas financées d'où la nécessité de financements complémentaires. Pour passer à l'échelle, il faut lever des fonds européens sur des appels à projets.
 - D'autre part Les jumeaux numériques sont souvent perçus comme urbains (villes, réseaux), au détriment des territoires ruraux (forêts, agriculture, eau). Il y a un manque de visibilité sur l'urgence économique de ces enjeux (ex : filière bois, biodiversité), malgré leur importance.
 - Parmi les leviers facilitateurs :
 - La signature du MOU (Memorandum of Understanding) par les directeurs généraux (Sébastien Soriano pour l'IGN, Paul Becker pour le BKG) donne une trajectoire stratégique claire et une obligation de résultats.
 - EuroGeographics joue un rôle clé pour porter un plaidoyer européen et harmoniser les positions auprès de la Commission européenne et du Parlement.
 - Une Complémentarité technique entre les partenaires (exemple : visualiseur 3D open source de l'IGN (iTunes) apporté par l'IGN ; expertise sur la segmentation des arbres via Lidar apportée par le BKG), et des programmes communs (exemple : Lidar HD (données 3D haute résolution) et Destination Earth (modélisation climatique européenne)).
- Pistes de collaborations et opportunités européennes de financements
 - Data Terra, qui est l'infrastructure de recherche numérique du domaine environnement système Terre, du ministère de la Recherche, est devenu un des nœuds du programme EOSC (European Open Science Cloud) en partenariat avec NFDI for Earth (Allemagne) : 90 millions d'euros/an sur 5–10 ans pour la science ouverte. L'Italie a une initiative similaire. Un appel à projets européen est prévu en mars 2026 sur les jumeaux numériques (réponse en juin) avec comme objectif de financer des cas d'usage concrets (ex : forêts, risques climatiques) et mutualiser les infrastructures. Un partenariat franco-allemand est envisagé, avec un portage possible par l'Allemagne. Data-Terra pourra faciliter la préparation d'une collaboration avec l'Allemagne sur ce projet.
 - Cityverse est un EDIC (European Digital Infrastructure Consortium) dédié aux communs numériques urbains, qui pousse à l'interopérabilité et à la standardisation.

- Il y a également des financements européens importants pour les projets InterReg. Par exemple Les Hauts-de-France, la Région Grand-Est, la Wallonie et la Flandre ont un projet transfrontalier sur l'observation territoriale. Pour ce projet l'approche est de réutiliser des briques logicielles existantes avec une gouvernance collaborative impliquant les collectivités locales. Il s'agit aussi de convaincre les financeurs que l'investissement initial évite des coûts futurs en évitant des silos thématiques (exemple : "un jumeau pour l'eau, un pour le port").
- Remarques sur la philosophie de coopération
 - Il faut saluer dans ce projet l'approche où chacun développe ses propres solutions mais où chacun partage régulièrement ses briques, en recherchant l'interopérabilité sans imposer sa solution. Cela a l'avantage d'éviter les conflits de leadership ("ma solution est la meilleure") et favorise la courte échelle entre partenaires.
 - Il reste cependant des décalages culturels notamment entre acteurs publics et privés pour ensuite pouvoir franchir des étapes au niveau communautaire sur des sujets complexes en termes technologique, de gouvernance et de soutenabilité financière. Malgré tout cela en prend la bonne direction aidée notamment par les EDIC (comme l'EDIC Cityverse) qui poussent les acteurs à harmoniser leur stratégie et à collaborer pour construire des infrastructures de communs interopérables.
- Liens avec les collectivités
 - Le projet de jumeau numérique de la France a pour objectif de mettre en place un collège de collectivités (quelque soit leur échelle territoriale) pour co-construire une gouvernance ouverte. Il s'agira aussi de travailler sur des cas d'usage concrets en gardant la capacité d'être assez agile pour travailler à la fois sur des développements qui puissent être mutualisés entre différentes collectivités et des cas d'usages permettant des résultats rapides.
- Liens avec la recherche
 - Il y a peu de guichets pour financer les aspects méthodologiques ou des briques génériques. Un PEPR (Programme et Équipements Prioritaires de Recherche) sur les jumeaux numériques avait été proposé en France (2022–2023), mais non retenu. Il pourrait être proposé de le réactiver avec un focus sur le couplage de modèles (climat, énergie, risques) et sur la mise en place d'infrastructures souveraines (superordinateurs, données 3D).
 - La Fondation INRIA peut collecter des fonds privés (avec défiscalisation à 60 %) et les redistribuer en subventions pour des projets d'intérêt général.

Questions diverses

Cédric Ansard fait remarquer qu'avec l'évolution d'Inspire, on voit un abandon progressif des normes strictes, comme par exemple le passage d'ISO 19115 (norme historique pour les métadonnées géographiques) à des formats plus légers comme DCAT-AP ou GeoDCAT-AP. Le problème, c'est que ces nouveaux standards ne sont pas toujours normalisés ou harmonisés entre pays, ce qui crée des frictions dans les échanges de données. Un exemple concret s'est produit lors d'un projet commun avec la Belgique où les équipes ont dû revenir à ISO 19115 et GeoNetwork

(outil open source) car les formats DCAT-AP/GeoDCAT-AP ne fonctionnaient pas correctement pour une interopérabilité fluide.

On constate un manque d'information et de formation des utilisateurs finaux (producteurs et réutilisateurs de données) sur ces sujets, on pourrait alors constater dans quelques années que l'interopérabilité n'a pas progressé comme espéré, faute d'adoption massive des bonnes pratiques.

Ce sont des sujets qui sont traités dans la commission Règles et Qualités du CNIG. Celle-ci devra également aborder la question de la communication et de la diffusion des bonnes pratiques et l'information sur les évolutions de standard en ne ciblant pas uniquement les experts mais tous les utilisateurs finaux. OpendataFrance peut aussi participer à l'accompagnement des utilisateurs.